

L'ARCHONTE ATHÉNIEN DIOCLÈS

(139/8 av. J.-C.)

UN NOUVEAU décret d'orgéons, du II^{ème} siècle av. J.-C., a été publié par N. Kyparissis et W. Peek en 1941.¹ Il apporte une contribution précieuse à l'établissement de la liste des archontes athéniens. Réunis sous l'archontat de *Timarchos*, les orgéons louent en effet les mérites que leur épimélète Sérapiion s'est acquis sous l'archontat de *Dioclès*. Aucun doute: les deux magistratures se succèdent sans intervalle, une séquence *Dioclès-Timarchos* est assurée dans le cours du II^{ème} siècle.

Les deux éditeurs ont bien dégagé ce fait essentiel, dont ils marquent la nouveauté; mais, faute de considérer l'ensemble des documents relatifs aux archontes du nom de *Dioclès*, ils se sont engagés sur une route sans issue. Ils croient en effet à la nécessité de créer un nouvel archonte *Timarchos*; plus ancien que celui qui est attesté en 138/7: "Damit [avec l'apparition du couple *Dioclès-Timarchos*] entfällt die Möglichkeit, Timarchos mit dem Archon des Jahres 138/7 gleichzusetzen, denn der Archon Diokles des delischen Inventars Inscr. de Délos 1444, 59 kann dies Amt in Athen nicht später als allenfalls 141/0 bekleidet haben . . ." (p. 232). Quoique l'écriture leur paraisse se rapprocher tout particulièrement du décret *Hesperia*, 1940, p. 126, n° 26, qui date de l'année 135/4, ils en arrivent à proposer soit la période 150/49-148/7, soit les premières décades du siècle pour le couple *Dioclès-Timarchos*.

En bonne méthode il convient plutôt de s'accrocher à l'archonte *Timarchos*, dont la magistrature est fermement établie en 138/7. Les chronologies récentes, celles de Dinsmoor et celle de Pritchett-Meritt, montrent assez que l'année 139/8 n'est pas attribuée avec certitude et qu'aucun nom de prédécesseur n'était jusqu'ici lié à celui de *Timarchos*; en fait on peut dire que l'année 139/8 est disponible.

Le nom *Dioclès* évoque seulement, pour Kyparissis et Peek, l'archonte que Dinsmoor avait placé d'abord en 148/7, puis—avec deux points d'interrogation—en 159/8;² depuis lors Pritchett et Meritt se sont avisés que ce *Dioclès* devait être un archonte délien.³ Mais il y a un autre *Dioclès* au second siècle, et son cas mérite d'être examiné attentivement.

On est d'accord aujourd'hui pour le placer en 104/103, avec un point d'interroga-

¹ *Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts, Ath. Abt.*, tome 66, (daté de 1941, distribué en 1943), pp. 228-232. Il est regrettable que W. S. Ferguson n'ait pas pu connaître, à temps pour les insérer dans sa belle étude (*The Attic Orgeones, Harvard Theol. Rev.* 37, 1944, pp. 61-143), l'inscription et le bas-relief qui la surmonte. Découverte par hasard en 1933 la pierre n'avait jamais été signalée à l'attention des archéologues; elle mériterait une nouvelle publication.

² *Archons* (1931), pp. 268-269; *List* (1939), p. 24 et p. 190.

³ *Chronology* (1940), p. 129.

tion. Sur quoi repose cette date, plus ou moins approximative? ⁴ Deux textes ont été attribués à son archontat. Tout récemment Dinsmoor ⁵ a restitué son nom dans le décret *Prytaneis*, n° 96 (*I.G.*, II², 989), et Pritchett-Meritt ont entériné cette attribution.⁶ En réalité ce document n'intéresse pas notre propos et peut très bien appartenir à l'année 104/3, avec un nom d'archonte qui reste à trouver. L'inscription fondamentale, la seule où figurait jusqu'ici le nom de cet archonte *Dioclès*, est la dédicace *Inscr. de Délos*, 1580, en l'honneur d'un prince bithynien :

[Νικο]μήδην
 [βασιλέως] Νικομήδου
 [Εὐεργέτου ο]ἱ ἐφηβεύσαντες
 [ἐπὶ ἄρχοντ]ος Διοκλέους
 5 [γυμνασιαρ]χοῦντος *vide*
 [...⁶⁻⁸... το]ῦ Γηροστράτου
 [Πειραιέως] τὸν ἑαυτῶν
 [εὐεργέτην] Ἀπόλλωνι
 [ἐπὶ ἐπιμελητοῦ ---]ώρου τοῦ Φ ---- ου Σπειριέως

Pour cette dédicace il y a, dit Roussel,⁷ un *terminus post quem* rigoureux : “ Le gymnasiarque --- Γηροστράτου --- est certainement postérieur à 112/1,” car il ne figure pas dans la liste chronologique des gymnasiarques de 167/6 à 112/1 que nous a conservée l'inscription délienne n° 2589. Dès lors la dédicace, où le personnage honoré n'a pas encore le titre royal, ne peut concerner que le futur Nicomède IV Philopator, fils de ce Nicomède III Evergète dont Théodore Reinach a si brillamment démontré l'existence et retracé la carrière.⁸

Mais l'affirmation de Roussel est trop absolue ; la liste des gymnasiarques (*Inscr. de Délos*, 2589) est mutilée : des noms ont disparu pour 147/6, 145/4, 128/7 ; et en 139/8 le nom du gymnasiarque se borne à :

[15 l. environ]άτου Ἀναφλύστιος.

⁴ “ Entre 105 et 102,” “ en 95/4,” “ en 104/3,” telles sont les dates successivement envisagées depuis le livre de Pierre Roussel, *Délos colonie athénienne* (1916). Dinsmoor et Pritchett-Meritt l'inscrivent en 104/3.

⁵ *List*, pp. 201-203.

⁶ *Chronology*, p. xxxv. Ils ne donnent de référence qu'à *Prytaneis* ; mais Dow restituait là [ἄρχοντος Θεοδοῦτου], et c'est Dinsmoor, en 1939, qui a proposé [Διοκλέους].

⁷ *Délos col. ath.*, p. 374 ; cf. aussi *Inscr. de Délos*, commentaire du n° 1580.

⁸ *Rev. numismatique* 1897, article repris dans *L'histoire par les monnaies* (1902), pp. 167-182 ; voir *B.C.H.*, 1933, pp. 77-82. Ce roi joue de malheur : ignoré encore dans l'index et la liste royale de *C.A.H.*, IX, p. 994 et 1023, il est méconnu, par suite d'un lapsus, dans F. Durrbach, *Choix d'inscr. de Délos*, p. 173, n° 104, dernier paragraphe : c'est Nicomède III (et non son fils) qui, avec la reine Laodice (et non Stratonice ; ce détail est corrigé dans un *addendum*), témoigne au sanctuaire de Delphes sa générosité.

Il n'y a aucune difficulté à restituer là [*8 l. env. Γηροστρ*]άτου et à recouper la dédicace éphébique. Le prince Nicomède de cette dédicace est donc en réalité le futur Evergète (Nicomède III) ; son père est Nicomède II Epiphane, et l'on écrira, ligne 3, [*Ἐπιφανούς*]⁹ au lieu de [*Εὐεργέτου*] ; le même Evergète, devenu roi en 127/6, est honoré par la dédicace **Inscr. de Délos*, 1579.

Un autre texte encore peut être invoqué. Le secrétaire de l'année 139/8 doit appartenir à la tribue *Oineis* (VII). Or dans le décret *I.G.*, II², 978 (“*circa annum 130*”), [*Περιθοίδης*] est, pour le démotique du secrétaire, une restitution convenable ;¹⁰ et le nom de l'archonte, qui a disparu, occupait “environ 9 lettres” ; il est tentant de restituer, ligne 2 : [*Ἐπὶ Διοκλέους*] ἄρχοντας. Je n'ignore pas que Dow, *Prytaneis*, p. 104, a voulu faire remonter ce décret jusqu'au début du siècle, “in the period shortly after 200 B.C.” à cause de l'écriture,¹¹ mais je voudrais exprimer à ce sujet quelque scepticisme ; une étude précise de la calligraphie lapidaire, à Athènes, au II^e siècle, reste à entreprendre, et je doute même qu'elle puisse dégager des règles sûres.

Cependant l'attribution de *I.G.*, II², 978, à *Dioclès* plutôt qu'à tout autre archonte n'intéresse pas directement notre démonstration. Je tiens seulement à marquer que l'année 199/8, dont le secrétaire doit appartenir à la tribu *Oineis* et à laquelle Meritt-Pritchett affectent *I.G.*, II², 978, est en fait vacante et qu'elle pourrait en conséquence accueillir l'archonte *Apollodoros* (*I.G.*, II², 973) qui, dans les chronologies de Dinsmoor et de Pritchett-Meritt, occupe l'année 139/8. Son secrétaire [*circa 10* (nom + patronyme)] *vos* Ὀῆθεν, appartient à la tribu *Oineis*, et aucune année ne semble disponible en dehors de 199/8. A vrai dire, sans estampages ni photographies, je ne puis proposer pour *I.G.*, II², 978 et pour *I.G.*, II², 973 aucune attribution ferme ; les deux hypothèses que j'envisage, et qui ne sont pas liées entre elles, impliqueraient d'ailleurs un nouvel examen de la répartition des années intercalaires et ordinaires. En revanche je considère comme assurée l'attribution de l'année 139/8 à un archonte *Dioclès*, défini par le nouveau décret orgéonique comme le prédécesseur immédiat de *Timarchos*, et connu déjà par la dédicace délienne, pour laquelle on avait indûment fixé un *terminus post quem* trop bas. Du même coup l'année 104/3, dépouillée de ce *Dioclès*, devient disponible.

GEORGES DAUX

SORBONNE

⁹ Je semble en revenir ainsi à la restitution d'Homolle (*B.C.H.*, 1880, p. 188), reproduite par Dittenberger (*O.G.I.*, 343) ; mais l'état de la question était alors tout autre ; on ignorait l'existence d'Evergète, on faisait régner Epiphane de 149 à 92 av. J.-C., et l'on ne connaissait qu'un Nicomède (Philopator) fils de Nicomède.

¹⁰ C'est celle à laquelle s'arrêtent, pour d'autres raisons, Pritchett et Meritt, *l. l.*, p. 110.

¹¹ Il est moins affirmatif toutefois (“The lettering shows rather . . .”) que Pritchett et Meritt (*l. l.*, p. 109) ne le laisseraient croire : “the inscription . . . which Dow has shown to belong, because of its lettering, to the period just after the creation of the tribe Attalis.”